

SAINT-JOUAN-DES-GUERETS

PLAN LOCAL D'URBANISME



➔ 6.6

ANNEXES :

PERMIS DE DEMOLIR

SAINT-JOUAN-DES-GUERETS

PLAN LOCAL D'URBANISME



PERMIS DE DEMOLIR

- Révision générale du PLU approuvée le 26 février 2025

Conformément à la délibération du 22 octobre 2008 prise en application de l'article R. 421-27 du code de l'urbanisme, les démolitions sont soumises à permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal, ainsi que dans les cas prévus à l'article R. 421-28 du Code de l'Urbanisme.

